

MAIRIE
DE
SAINT-ZACHARIE



1, cours Louis Blanc
Code Postal : 83640
Tél. 04.42.32.63.32

ARRETE MUNICIPAL n° 2024/05/005 PORTANT NOMINATION ET DELEGATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE

Le Maire de Saint-Zacharie ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement son article L.2122-18 qui confère au Maire le pouvoir de « *déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Adjointes ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation à des membres du Conseil Municipal* » ;

Vu la délibération n° 06/03 du 22/06/2020 portant délégation de pouvoirs conférée à M. le Maire par le Conseil Municipal en application de l'article L21-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté municipal du 3 juin 2020 portant délégation d'une partie des fonctions du Maire abrogé par l'arrêté n° 2023/10/015 du 12 octobre 2023 ;

Considérant la nécessité de procéder à la définition des délégations accordées aux Adjointes et Conseillers Municipaux et ce, afin d'optimiser la gestion administrative de la Commune de Saint-Zacharie ;

Considérant que pour tenir compte du travail incombant aux élus locaux, sur la base de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, une délégation de fonction résultant d'un arrêté municipal peut être effectuée aux profits des Conseillers Municipaux ;

ARRETE

Article 1^{er} : Madame POZZI Monique est nommée Conseillère Municipale déléguée à la Petite Enfance.

Article 2 : Cette délégation prend effet à la date du 1^{er} juin 2024 pour la durée de l'exercice des fonctions sous la surveillance et la responsabilité de M. le Maire.

Article 3 : Conformément à l'article L.2122-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, les délégations données par le Maire en application des articles L.2122-18 subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées.

Article 4 : M. le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Zacharie, le 27 mai 2024

Le Maire,



Jean-Jacques COULOMB